

Tangente

Auditions : Danses Buissonnières 2019

Tangente présentera les œuvres de 5 chorégraphes émergents pendant 4 soirs d'affilé en septembre 2019 (dates à confirmer) à l'Édifice Wilder – Espace danse dans l'Espace Dena Davida (Espace vert – 65 places), dans le cadre de la programmation 2019-2020 de Tangente.

Plus qu'un tremplin pour la relève, c'est aussi une expérience globale de production et de diffusion, au cours de laquelle Tangente vous accompagne dans toutes les étapes de travail. Les chorégraphes seront donc sélectionnés avec soin parmi une trentaine de candidat.e.s après examen de leur projet et audition par un jury de pairs composés de créateurs émergents aux diverses visions artistiques. D'une **durée maximale de 10 minutes**, les 5 œuvres doivent être inédites et créées spécifiquement pour l'événement Danses Buissonnières.

Date limite d'inscription : 18 février 2019

Dates d'auditions : mars / début -avril 2019 (dates et lieux à confirmer)

Critères d'éligibilité:

- Le/la candidat.e doit être domicilié (e) au Québec ou bien s'engager à être présent.e à toutes les étapes jusqu'aux représentations;
- Le/la candidat.e doit avoir terminé sa scolarité et être diplômé.e au moment de présenter;
- Le/la candidat.e doit être en début de carrière chorégraphique ;
- Le/la candidat.e doit présenter une de ses premières créations professionnelles (ne doit pas avoir créé plus de 3 œuvres);
- Les oeuvres créées et/ou présentées dans un cadre scolaire sont acceptées;
- Les extraits d'œuvres en cours de création ou achevées dépassant 10 minutes ne sont pas acceptés ;
- L'œuvre doit être réservée pour Danses Buissonnières, car c'est la plateforme pour ceux qui n'ont pas de plateforme ;
- Si vous êtes sélectionnés, vous ne pouvez pas présenter votre œuvre ailleurs à Montréal avant les dates prévues à Tangente – si vous présentez une autre œuvre à Montréal, vous êtes tenus de nous en informer.

Note 1 :

Le jury, à la lecture du curriculum vitae (CV) du/de la candidat.e se donne le droit de refuser la candidature s'il le/la considère avec trop d'expérience.

Note 2 :

Le/la chorégraphe ne pouvant pas se présenter à l'audition ne pourra pas être retenu.e.

Tangente

Procédures pour inscription aux auditions :

Envoyer votre formulaire dûment rempli accompagné de votre CV et de celui de tous les créateurs s'il y a lieu, incluant celui du porteur du projet, dans un seul et même document PDF identifié avec nom_prénom.pdf au plus tard le 18 février 2019 à l'adresse courriel suivante db@tangentedanse.ca

Contenu du dossier:

- Nom et prénom, coordonnées complètes et adresse courriel ;
- Noms du/des chorégraphes ;
- Si c'est un collectif, tous les noms de chorégraphes et ceux des interprètes ;
- Nom de la compagnie/du collectif s'il y a lieu ;
- Noms des interprètes et noms des collaborateurs ;
- Titre de l'œuvre ;
- Une description du projet, biographie et démarche artistique, (maximum de 750 mots) ;
- Nombre de personnes sur scène ;
- Votre/vos curriculum vitae (CV).

Déroulement de l'audition :

Partie 1. Présentation d'extraits chorégraphiques (maximum de 10 minutes).

- Il est obligatoire de présenter un extrait « live » d'un minimum de 5 minutes du projet proposé en audition. Ce n'est pas nécessaire de présenter un travail peaufiné, mais l'extrait devrait être assez clair pour transmettre votre vision au jury ;

Partie 2. L'entrevue:

- Le/la candidat.e devra expliquer son travail chorégraphique, son esthétique, son processus de création et de réalisation et les motivations profondes de son projet.

IMPORTANT : Les chorégraphes sélectionnés recevront une réponse par courrier électronique quelques semaines après la date de la dernière audition.

Critères de sélection :

- Créativité, innovation, originalité et vision artistique;
- Clarté des idées et des intentions du projet et capacité de les articuler;
- Justesse de l'interprétation et de la contribution artistique des collaborateur.trice.s. Le/la chorégraphe sélectionné.e est libre de choisir les interprètes parmi des étudiants ou des professionnels (les interprètes peuvent danser dans plus d'une pièce).

Pour toutes questions ou informations supplémentaires, communiquez par courriel au db@tangentedanse.ca

P.S. Danses Buissonnières n'est pas la seule façon d'être programmé à Tangente pour les chorégraphes émergents. Il est aussi possible de prendre rendez-vous avec directement avec le commissaire de Tangente (voir l'onglet Programmation – soumettre un projet sur le site web de Tangente).